



DECISION N° 011 D/MINEPIA/CDEN/DA/SDAG/SM DU 06 OCT 2026

Portant attribution de la Lettre-commande relative à l'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence N°002/AONR/MINEPIA/CDEN/CIPM/2026 du 02/09/2026 relatif au recrutement d'un consultant chargé de la sécurisation du bétail.

LE DIRECTEUR ADMINISTRATIF DE LA CAISSE DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE POUR LE NORD (CDEN),

- Vu la Constitution ;
Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;
Vu la loi n° 2025/022 du 17 décembre 2025 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2026 ;
Vu le décret n° 66/214/COR du 1^{er} Aout 1966 portant création d'une Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord (CDEN) ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2012/382 du 14 décembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des industries animales ;
Vu l'Arrêté n° 00002/MINEPIA du 17 janvier 2014 portant nomination des Responsables dans les Services Rattachés du MINEPIA ;
Vu la circulaire n° 0001877/C/MINFI du 31 décembre 2025 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2026 ;
Vu l'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence N°002/AONR/MINEPIA/CDEN/CIPM/2026 du 02/09/2026 relatif au recrutement d'un Consultant chargé de la sécurisation du bétail.

Considérant le procès-verbal de la CIPM du 03 Octobre 2026 portant proposition d'attribution de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE :

Article 1^{er} : ZED-GIE est attributaire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence N°002/AONR/MINEPIA/CDEN/CIPM/2026 du 02/09/2026 relatif au recrutement d'un consultant chargé de la sécurisation du bétail, d'un montant de **29 997 338 (Vingt-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille trois cent trente-huit) francs CFA Toutes taxes Comprises**, pour un délai d'exécution de trois (03) mois.

Article 2 Le Directeur Général dudit Etablissement est invité à se présenter à la Direction Administrative de la CDEN, pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Garoua, le 06 OCT 2026
Le Directeur Administratif

Ampliations :

- ✓ MINEPIA/YDE ;
- ✓ GOUV/AD/NO/EN (ATCR) ;
- ✓ DRMP/AD/NO/EN ;
- ✓ ARMP (pour publication et archivage) ;
- ✓ CIPM/CDEN ;
- ✓ Chrono/archives.


Hamidou Saïdou
Inspecteur Principal des Régies Financières
(Trésor)

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTÈRE DE L'ÉLEVAGE, DES PÊCHES
ET DES INDUSTRIES ANIMALES

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLEVAGE
POUR NORD (CDEN)

DIRECTION ADMINISTRATIVE

SOUS-DIRECTION DES AFFAIRES GÉNÉRALES

SERVICE DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF LIVESTOCK, FISHERIES
AND ANIMAL INDUSTRIES

LIVESTOCK DEVELOPMENT FUND
FOR THE NORTH (CDEN)

ADMINISTRATIVE MANAGEMENT

GENERAL AFFAIRS SUB-DEPARTMENT

PUBLIC CONTRACTS SERVICE

COMMUNIQUE N° 012/C /MINEPIA/CDEN/DA/SDAG/SM DU 06 OCT 2026

Portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence N°002/AONR/MINEPIA/CDEN/CIPM/2026 du 02/09/2026 relatif au recrutement d'un consultant chargé de la sécurisation du bétail.

Le Directeur Administratif de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord communique :

ZED-GIE est déclaré adjudicataire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres suscité, d'un montant **29 997 338 (Vingt-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille trois cent trente-huit) francs CFA Toutes taxes Comprises**, pour un délai d'exécution de trois (03) mois.

Le Directeur Général de ZED-GIE est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction Administrative de la CDEN pour l'élaboration de la lettre-commande y afférente.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera. /-

Garoua, le 06 OCT 2026

Le Directeur Administratif
Maitre d'Ouvrage

Ampliations :

- ✓ MINEPIA/YDE ;
- ✓ GOUV/AD/NO/EN (ATCR) ;
- ✓ DRMP/AD/NO/EN ;
- ✓ ARMP (pour publication et archivage) ;
- ✓ CIPM/CDEN ;
- ✓ Chrono/archives.



Hamidou Djaidou
Inspecteur Principal des Régies Financières
(Trésor)